



Fédération Vo Co Truyen Vietnam de France

Siège : 106 Bd de la Résistance 93460 GOURNAY SUR MARNE

www.vocotruyen-france.fr

Saison Sportive 2017 -2018

Nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances et que vous serez en pleine forme pour la saison sportive qui va bientôt commencer.

Une saison 2017-2018 qui s'annonce encore avec un calendrier riche en manifestations sportives, téléchargeable prochainement sur votre site qui sera susceptible de changer en cours d'année ; nous vous invitons donc à consulter régulièrement votre site Fédéral.

Vous trouverez ci-dessous la procédure concernant la reconduction de votre affiliation à la FVCTVNF ainsi que les étiquettes de renouvellement à coller sur les demandes de licence de cette saison de vos adhérents, ci-jointes.

Suite à l'AG du 22 Janvier 2017, le Comité Directeur a voté une augmentation de 2 € du tarif des Licences 2017-2018.

Nous attirons votre attention sur le fait que le type de Licence choisi conditionne le tarif des stages Fédéraux. Le tarif sera plus avantageux en Licence Compétition.

Tarifs des Licences pour la saison sportive 2017-2018

Licence loisirs - L1 :	17 €	Licence loisirs avec assurance complémentaire - L2 :	19€
		Licence loisirs sans assurance – L0 :	16 €
Licence compétition - C1 :	27 €	Licence compétition avec assurance complémentaire - C2 :	29 €
		Licence compétition sans assurance – C0 :	26 €

Nous vous rappelons qu'une Licence sans Assurance est uniquement acceptée si une Attestation d'Assurance couvrant la pratique et la compétition des sports de combat est jointe avec la demande de licence

Cette saison nous vous proposons le Contrat Club qui vous évite d'envoyer à la fédération:

- **les « Demandes de Licence »,**
- **les « Attestation d'assurance couvrant les sports de combat » si une licence sans assurance Fédérale est prise,**
- **les « Certificats Médicaux » et**
- **les « Autorisations Parentales »**

A télécharger sur le site Fédéral.

Pour des raisons liées à l'assurance, vous devez impérativement envoyer, dès le début de saison, votre affiliation comprenant les demandes de licences des membres composant le bureau et celle du ou de vos enseignants AVANT toute activité sportive de votre association. Ne pas oublier de préenregistrer vos licences avant l'envoi de votre dossier.

En retour, vous recevrez les documents suivants :

- Une attestation d'Affiliation à la FVCTVNF avec votre code d'accès au site Fédéral,
- Une attestation d'assurance,
- Votre exemplaire du Contrat Club « Demande d'archivage de documents administratifs » si vous y avez souscrit,
- Les cartes licences.

A réception de ces documents vous pourrez renouveler les demandes de licences des adhérents de la saison passée et en créer pour vos nouveaux adhérents.

**Les documents et le règlement des licences sont à envoyer à
FVCTVNF 10 avenue du Général Maistre – Hall 11 75014 Paris**

**Pour toute demande de renseignement complémentaire
administration@vocotruyen-france.fr**

Nous vous souhaitons une bonne rentrée et saison sportive 2017-2018.

L'Administration de la FVCTVNF



AFFILIATION CLUB

Saison Sportive 2017/2018

Téléchargement sur : www.vocotruyen-france.fr

Contact email : administration@vocotruyen-france.fr

La Fédération se réserve le droit de demander toute pièce justificative complémentaire au présent dossier, permettant de justifier ou confirmer les informations apparaissant dans le dossier de demande d'affiliation.

A retourner à : FVCTVNF - 10 Avenue du Général Maistre – Hall 11 – 75014 Paris

AUCUN ENVOI NE DOIT ETRE FAIT EN RECOMMANDE

Toute demande incomplète sera systématiquement retournée à son expéditeur

Mon club est déjà affilié à la FVCTVNF

(le code d'accès de votre club reste identique à la saison précédente)

Veillez envoyer par courrier les documents suivants :

- Le formulaire d'engagement, à souscrire par le Président de club,
- Les documents mis à jour s'il y a eu un changement des lieux d'entraînement, enseignants,
- S'il y a lieu, le **Contrat Club** « Demande d'archivage de documents administratifs »,
- Soit l'édition du listing des licences préenregistrées en ligne si vous adhérez au **Contrat Club**,
- Soit les demandes de licences individuelles avec l'autocollant de l'adhérent si vous n'adhérez pas au **Contrat Club**, sans oublier d'y joindre une attestation d'assurance couvrant les spots de combat si la licence est prise sans l'assurance Fédérale,
- Le formulaire et chèque de règlement, à entête de l'association, du montant total des licences désirées à l'ordre de la FVCTVNF.

Par retour vous recevez : Le document d'Affiliation avec le code d'accès de votre compte club, l'Attestation d'assurance, la facture de règlement des Licences ainsi que les cartes Licences.

Veillez envoyer ces documents ainsi que les demandes de licences pour le Bureau et les enseignants avant la reprise des cours.

CONSEILS :

- **Le préenregistrement de vos licences est obligatoire. Si cela n'est pas effectué, votre dossier sera renvoyé.**
- **Le Contrat Club vous évite d'envoyer vos licences à la Fédération.**

Pour des raisons liées à l'assurance, vous devez impérativement envoyer votre affiliation comprenant les documents demandés et les demandes de licences des membres composant le bureau et celle du ou des enseignants AVANT toute activité sportive de votre club.

Dès réception et vérification des éléments indispensables à l'affiliation du club, la Fédération enregistrera la demande et retournera au club un certificat d'affiliation avec le numéro de référence du Club.

- Ce numéro devra figurer sur chaque document parvenant à la Fédération.
- Les formulaires de demande de licences sont joints au présent envoi.
- Après affiliation, toute modification en cours de saison, des éléments figurant dans le "dossier de demande d'affiliation" devra être signalée par courriel au secrétariat de la Fédération.
- Pour une modification des membres du bureau, du siège social ou dénomination de l'association, un courriel devra être envoyé avec le PV d'Assemblée Générale et le récépissé de déclaration aux services préfectoraux en format PDF.

Le licencié peut demander communication ou rectification de toute information le concernant, qui figurerait sur les fichiers de la Fédération. Il pourra exercer ce droit d'accès et de rectification en s'adressant par écrit au secrétariat de la Fédération (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978).

Concernant la Coupe de France, les épreuves Techniques sont ouvertes dès la 1ère Licence Compétition FVCTVNF et de deux Licences pour la partie Combat dont au moins une Licence Compétition FVCTVNF de la saison en cours.

Un changement de Licence (passer d'une Licence Loisir à une Licence Compétition) en cours de saison pour participer aux compétitions ne sera pas possible. Vos futurs compétitrices et compétiteurs doivent donc prendre une Licence Compétition dès leur inscription.

Lors du renouvellement de vos licenciés ou des nouvelles inscriptions en ligne sur le site Fédéral, veuillez bien remplir tous les champs pour une validation et un traitement plus rapide de vos demandes.

Pour effectuer ces pré-enregistrements vous devez vous munir de vos codes : login + mot de passe fournis à réception du 1^{er} envoi de renouvellement (identique à la saison précédente) ou de votre demande d'affiliation à la FVCTVNF sur ce lien

<http://affiliation-club.fvctvnf.fr>

Nous vous souhaitons une belle saison sportive au sein de votre Fédération et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

<http://www.vocotruyen-france.fr/>

L'administration de la FVCTVNF